

LeParticulier vous recommande

investisseur **PRIVÉ**
le partenaire de votre patrimoine

Le Debrief Placements du 30 novembre

Chaque samedi, des solutions pratiques pour tirer parti de l'actualité économique

Rédigé par

Lucas de Raemaeker

newsletter@investisseurprive.com

01 80 49 54 35

15 rue de la banque, 75002 Paris



Prudence avant les fêtes

Mais des opportunités de placements émergent

CAC 40
7 168Pts

Semaine
-1.21%

Mois
-3.51%

Année
-1.96%

Analyse : Les investisseurs demeurent **prudents** face aux inquiétudes concernant la **stabilité politique** du pays. S'ajoute à cela la menace de **tarifs douaniers** suite à l'investiture de Donald Trump en janvier. **L'inflation et la croissance semblent se stabiliser** en zone euro, les **taux d'intérêt** pourraient donc poursuivre leur normalisation vers un niveau cible aux alentours des **2% en fin d'année prochaine**. Cette dynamique **favoriserait les investissements** (immobilier, bourse...).

Comment en tirer parti ? Investisseur Privé lance aujourd'hui sa **campagne Girardin 2025**. Ce dispositif permet de **réduire d'environ 10% votre impôt sur le revenu** avec un **retour sur**

investissement (capital investi + gain fiscal) **en 18 mois**. Enfin, l'investissement est **couvert par une garantie de bonne fin financière et fiscale**. Nous vous en disons plus un peu plus bas...

Je souhaite avoir des informations sur le dispositif Girardin

Taux 10 ans
2.95%

Semaine
-0.09%

Mois
-0.16%

Année
-0.07%

Analyse : Les investisseurs suivent de près le **vote du budget 2025** en France qui doit être voté d'ici le **21 décembre**. L'équilibre semble difficile à trouver entre **rigueur budgétaire** (réduction du déficit) et **pression politique** (risque de censure).

Comment en tirer parti ? Information en avant-première. BNP Paribas Cardif proposera **à compter de mardi prochain un bonus exceptionnel sur son fonds euro pour 2025 et 2026**, soit deux années complètes. Nous vous ferons une présentation détaillée la semaine prochaine sur ce **fonds euro capitalisé de plus de 95 milliards d'euros** (un des plus gros du marché) **et qui existe depuis plus de 20 ans**.

Quelques informations en attendant :

- **Capital garanti et disponible**
- **Aucun frais d'entrée ou de versement**
- Performance 2023 : **3.00% net de frais de gestion**
- **Bonus 2025 et 2026 accessible dès 50 000 € de versement**
 - **+1.20%** dès 30% d'unités de compte*
 - **+1.40%** dès 40% d'unités de compte*

Sur base de la performance 2023, **l'objectif de performance est donc de 4.20 à 4.40% pour 2025 et 2026**.

Je souhaite avoir des informations sur le bonus 2025/2026 sur le fonds euro de BNP Paribas Cardif

* Risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Euro/Dollar

Semaine

Mois

Année

1.057\$

+1.52%

-2.59%

-2.87%

Pétrole

72.359\$

Semaine

-3.81%

Mois

+0.21%

Année

-10.26%

Or

2 659.41\$

Semaine

-2.16%

Mois

-4.60%

Année

+30.53%



Réduire votre impôt sur le revenu avec le dispositif Girardin

Chaque année, nous vous proposons à la souscription le **dispositif de réduction d'impôt Girardin**.

En clair, cet investissement vous permet de **réduire votre impôt sur le revenu d'environ 10% par an**.

Exemple pour 10 000 € d'impôt prévisionnel :

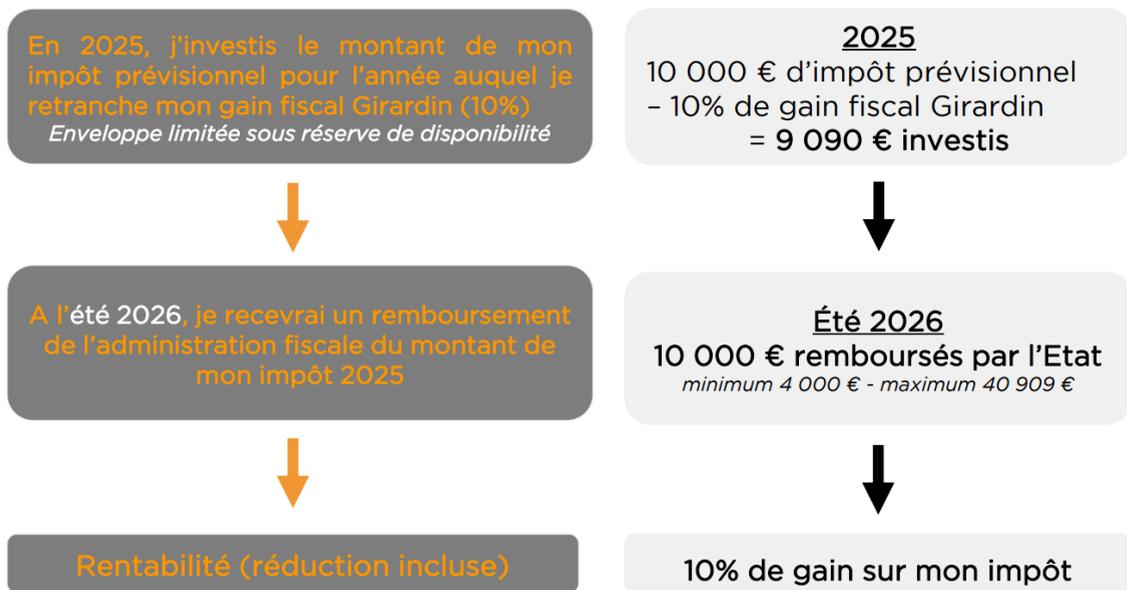
- En **janvier 2025, vous investissez environ 9 000 €** dans le dispositif Girardin, soit 10 000 € d'impôt prévisionnel – 10% de gain fiscal
- Au **printemps 2026, vous déclarez vos impôts** en inscrivant votre investissement Girardin 2025
 - L'administration fiscale constate un trop-perçu puisque vous avez déjà été prélevé à la source

- A l'été 2026, vous recevez donc un virement de régularisation de 10 000 € de la part de l'administration fiscale

Vous aurez donc versé 9 000 € en janvier 2025 pour percevoir 10 000 € à l'été 2026, soit un gain de 10% (1 000 € dans le cas présent) sur vos impôts.

Votre investissement (capital investi + gain fiscal) est couvert par douze garanties et assurances, y compris une garantie de bonne fin financière et fiscale.

Attention : enveloppe limitée, ne tardez pas à vous manifester.



Je souhaite en savoir plus sur le Girardin

Nos évènements et publications

LeParticulier vous recommande

investisseur **PRIVÉ**
le partenaire de votre patrimoine



**Héritage, vente immobilière,
cession d'entreprise...**

**Bien placer
votre argent en 2024**



JE TÉLÉCHARGE LE GUIDE

Investisseur Privé SAS au capital de 2 016 180 € - RCS de Paris n° 815 096 094 00017 - Conseiller en Investissements Financiers (CIF) et Courtier d'Opérations d'Assurances (COA) inscrits à l'ORIAS sous l'agrément n° 16004864 - Membre de la CNCIF n° DO16656, association agréée par l'AMF - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° 112 788 909 conforme aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances chez MMA IARD Assurance Mutuelles / MMA IARD Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9